

Les personnes avec incapacité au Québec

OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

Une collection en 8 volumes
présentant un portrait de la participation
sociale des personnes avec incapacité
à partir des données de l'*Enquête canadienne
sur l'incapacité* de 2012

Caractéristiques sociodémographiques et économiques

»» Volume 2

RÉDACTION

Charles-Étienne Olivier
Conseiller à l'évaluation
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

COLLABORATION

Lucie Dugas
Conseillère experte à l'évaluation
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

Lucie Sarrazin
Technicienne en statistiques
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

APPROBATION

Anne Hébert
Directrice générale

ÉDITION

Secrétariat général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OLIVIER, Charles-Étienne (2017).
*Les personnes avec incapacité au Québec -
Volume 2 : Caractéristiques sociodémographiques
et économiques*, Drummondville, Direction
de l'évaluation et du soutien à la mise en oeuvre
de la Loi, Office des personnes handicapées
du Québec, 23 p.

SIGNES CONVENTIONNELS

Pe : Population estimée
c. : Comparativement à

Dépôt légal – 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-78010-6 (version PDF)
ISBN 978-2-550-78011-3 (version texte électronique)

*Ce document est disponible en médias
adaptés sur demande.*

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

309, rue Brock
Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
info@ophq.gouv.qc.ca
www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Cette publication présente les principales caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population québécoise de 15 ans et plus vivant avec et sans incapacité à partir de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2012. Les principaux faits saillants sont :

- Comparativement à la population sans incapacité, la population avec incapacité compte plus de femmes (55 % c. 50 %) et de personnes âgées (41 % c. 14 %).
- Les personnes avec incapacité vivent plus fréquemment seules que les personnes sans incapacité (27 % c. 15 %). Près du cinquième des hommes et le tiers des femmes avec incapacité vivent seuls.
- Environ une personne avec incapacité sur deux (54 %) est mariée ou vit en union libre comparativement à 62 % des personnes sans incapacité.
- Une proportion de 21 % des personnes avec incapacité vivent dans un ménage qui compte au moins un enfant de moins de 18 ans comparativement à 46 % des personnes sans incapacité.
- Les personnes avec incapacité sont moins scolarisées que les personnes sans incapacité : elles sont, en proportion, plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme d'études secondaires (35 % c. 20 %) et moins nombreuses à détenir un diplôme d'études collégiales (11 % c. 17 %) ou un diplôme universitaire (14 % c. 24 %).
- Les personnes avec incapacité ont un revenu personnel inférieur à celui des personnes sans incapacité : 37 % ont déclaré un revenu annuel inférieur à 15 000 \$ pour l'année 2010 comparé à 29 % des personnes sans incapacité.
- Les personnes avec incapacité sont plus fréquemment membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que les personnes sans incapacité (17 % c. 12 %).
- Près des trois quarts des personnes avec incapacité touchent des prestations d'invalidité, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec ou une prestation d'une assurance invalidité et 14 % reçoivent une prestation d'assistance sociale.

TABLE DES MATIÈRES

III	FAITS SAILLANTS
1	INTRODUCTION
2	INDICATEURS UTILISÉS
3	RÉPARTITION DES POPULATIONS AVEC ET SANS INCAPACITÉ SELON LE SEXE ET L'ÂGE
4	VIVRE SEUL, ÉTAT MATRIMONIAL ET PRÉSENCE D'ENFANT
6	NIVEAU DE SCOLARITÉ
10	REVENU PERSONNEL
12	NIVEAU DE REVENU DU MÉNAGE
16	SOURCE DE REVENUS
18	CONCLUSION
19	À PROPOS DE L'ENQUÊTE
23	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

Ce document présente les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population québécoise avec et sans incapacité âgée de 15 ans et plus et vivant en ménage privé à l'aide des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2012 (ISQ 2015a et 2015b, Statistique Canada 2011). Il traite d'abord de certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes telles que le sexe, l'âge et l'état matrimonial de fait.

Il aborde ensuite la composition du ménage, plus précisément le fait de vivre seul ou de vivre dans un ménage où il y a des enfants ainsi que le plus haut niveau de scolarité atteint. Finalement, ce document fait état des caractéristiques économiques que sont le revenu personnel total et le niveau de revenu du ménage. Lorsque possible, les analyses sont détaillées selon l'âge, le sexe ainsi que le type et la gravité de l'incapacité.

INDICATEURS UTILISÉS

Vivre seul

Appartenance à un ménage composé d'une seule personne (à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011).

État matrimonial de fait

État matrimonial défini selon quatre catégories, soit : célibataire (c'est-à-dire n'avoir jamais été marié et ne vivant pas en union libre); marié ou en union libre; divorcé; ou veuf (à partir des données de l'ENM de 2011).

Présence d'enfants

Appartenance à un ménage où il y a des enfants. Cette variable est définie selon quatre catégories : au moins un enfant de moins de 15 ans, au moins un enfant entre 15 ans et 18 ans (sans enfants de moins de 15 ans), au moins un enfant de plus de 18 ans (sans enfants de moins de 18 ans), aucun enfant (à partir des données de l'ENM de 2011).

Niveau de scolarité

Plus haut niveau de scolarité atteint défini selon cinq catégories : sans diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, certificat ou diplôme d'une école de métiers, certificat ou diplôme d'études collégiales et certificat ou diplôme d'études universitaires (à partir des données de l'ENM de 2011).

Revenu personnel

Revenu personnel total avant impôt pour l'année 2010 défini selon quatre tranches de revenu : moins de 15 000 \$, 15 000 \$ à 29 999 \$, 30 000 \$ à 49 999 \$, 50 000 \$ ou plus (à partir des données de l'ENM de 2011).

Niveau de revenu du ménage

Classement basé sur les mesures des seuils de faible revenu établies à partir des données sur le revenu du ménage après impôt, les dépenses du ménage, la taille du ménage et le degré d'urbanisation. Les deux catégories sont : membre d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu et membre d'un ménage vivant au-dessus du seuil de faible revenu (à partir des données de l'ENM de 2011).

RÉPARTITION DES POPULATIONS AVEC ET SANS INCAPACITÉ SELON LE SEXE ET L'ÂGE

»» *La population avec incapacité compte proportionnellement plus de femmes et de personnes âgées que la population sans incapacité*

En 2012, 55% de la population québécoise de 15 ans et plus avec incapacité sont des femmes comparativement à 50% dans la population sans incapacité. Quant aux hommes, ils représentent 45% de la population avec incapacité et 50% de la population sans incapacité (tableau 1). Les populations avec et sans incapacité se distinguent également selon l'âge. Les personnes de 65 ans et plus représentent en effet 41% de la population avec incapacité comparativement à 14% de la population sans incapacité. En ce qui concerne la population âgée de 15 à 64 ans, elle compte pour plus de la moitié (59%) de la population avec incapacité comparativement à 86% dans la population sans incapacité.

Tableau 1

Répartition selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2012

	Avec incapacité	Sans incapacité
	%	
Sexe		
Hommes	45,1	49,9
Femmes	54,9	50,1
Âge		
15 à 64 ans	58,6	85,8
15 à 34 ans	11,3	33,9
35 à 54 ans	25,2	36,3
55 à 64 ans	22,1	15,7
65 ans et plus	41,4	14,2
65 à 74 ans	18,0	9,1
75 ans et plus	23,4	5,1
Total	100,0	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

VIVRE SEUL, ÉTAT MATRIMONIAL ET PRÉSENCE D'ENFANT

>>> Près du cinquième des hommes et le tiers des femmes avec incapacité vivent seuls

Au Québec, en 2012, les personnes avec incapacité sont proportionnellement plus nombreuses à vivre seules que les personnes sans incapacité (27 % c. 15 %) (tableau 2). Cette tendance est présente chez les hommes (19 % c. 14 %), mais est plus marquée chez les femmes (33 % c. 16 %). Mentionnons que ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes avec incapacité à vivre seule (33 % c. 19 %). L'analyse selon l'âge montre que les personnes de 65 ans et plus vivent plus souvent seules que celles de 15 à 64 ans, et ce, tant chez les personnes avec incapacité (33 % c. 22 %) que chez celles sans incapacité (28 % c. 13 %). Notons que la différence entre la population avec et sans incapacité quant au fait de vivre seul s'observe autant chez les 15 à 64 ans (22 % c. 13 %) que chez les 65 ans et plus (33 % c. 28 %).

La proportion de personnes vivant seules varie aussi selon la gravité de l'incapacité. Le cinquième (20 %) des personnes ayant une incapacité légère est dans cette situation comparativement à 28 % des personnes ayant une incapacité modérée, 26 % des personnes ayant une incapacité grave et 34 % des personnes dont l'incapacité est très grave (données non présentées).

Tableau 2

Vivre seul selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2012

	Avec incapacité		Sans incapacité
	Pe	%	%
Ensemble	164 920	26,7	15,3
Sexe			
Hommes	52 330	18,8	14,4
Femmes	112 600	33,3	16,2
Âge			
15 à 64 ans	81 070	22,4	13,2
65 ans et plus	83 850	32,8	28,2

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> Environ une personne avec incapacité sur deux est mariée ou vit en union libre

En 2012, 54 % des personnes avec incapacité sont légalement mariées ou vivent en union libre, 22 % sont célibataires, 14 % sont veuves, et 10 % sont divorcées. Le portrait est différent chez les personnes sans incapacité : elles sont davantage en couple (mariées ou en union libre) (62 %) ou célibataires (29 %) que les personnes avec incapacité et moins fréquemment divorcées (6 %) ou veuves (3,4 %) (données non présentées).

>>> Une proportion de 21 % des personnes avec incapacité vivent dans un ménage qui compte au moins un enfant de moins de 18 ans comparativement à 46 % des personnes sans incapacité

Un peu plus de la moitié (52 %) des personnes de 15 ans et plus avec incapacité vivent dans un ménage où aucun enfant n'est présent (tableau 3). De plus, 21 % des personnes avec incapacité vivent dans un ménage qui compte au moins un enfant de moins de 18 ans et 27 % vivent dans un ménage comptant au moins un enfant de 18 ans et plus et n'en comptant pas de moins de 18 ans. En comparaison, les personnes sans incapacité vivent plus fréquemment dans un ménage où résident des enfants : seuls 36 % de ces ménages ne comptent aucun enfant, 46 % ont au moins un enfant de moins de 18 ans et 18 %, au moins un enfant de plus de 18 ans.

Tableau 3

Répartition selon la présence d'enfant, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2012

	Avec incapacité	Sans incapacité
	%	
Aucun enfant	51,9	35,7
Au moins un enfant de moins de 15 ans	13,8	34,1
Au moins un enfant de 15 à 18 ans et aucun de moins de 14 ans	7,4	12,1
Au moins un enfant de 18 ans et plus et aucun de moins de 18 ans	27,0	18,0
Total	100,0	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

NIVEAU DE SCOLARITÉ

>>> Les personnes avec incapacité sont moins scolarisées que les personnes sans incapacité

L'ECI révèle qu'en 2012, au Québec, les personnes avec incapacité de 15 ans et plus sont globalement moins scolarisées que celles sans incapacité. En effet, plus du tiers (35 %) des personnes avec incapacité ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires comparativement à 20 % des personnes sans incapacité (tableau 4). De plus, les personnes avec incapacité sont moins nombreuses, en proportion, que celles sans incapacité à détenir un diplôme d'études collégiales (11 % c. 17 %) ou un diplôme universitaire (14 % c. 24 %). Il est toutefois intéressant de noter qu'une proportion similaire de personnes avec et sans incapacité possèdent un diplôme d'études secondaires (respectivement 23 % et 21 %) ou un diplôme d'une école de métiers (respectivement 17 % et 18 %).

Ces différences significatives entre les personnes avec et sans incapacité se retrouvent autant chez les hommes que chez les femmes. En effet, 40 % des femmes avec incapacité n'ont pas de diplôme d'études secondaires comparativement à seulement 19 % des femmes sans incapacité (tableau 4). Bien que moins importante, la différence est également observée chez les hommes : 29 % des hommes avec incapacité et 20 % de ceux sans incapacité n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Aussi, 14 % des femmes avec incapacité ont un diplôme universitaire comparativement à 26 % des femmes sans incapacité. Cette différence existe aussi chez les hommes (14 % c. 23 %).

Tableau 4

Plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2012

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Avec incapacité	Sans incapacité	Avec incapacité	Sans incapacité	Avec incapacité	Sans incapacité
	%					
Sans diplôme d'études secondaires	29,2	20,4	39,5	18,6	34,9	19,5
Diplôme d'études secondaires	20,9	20,2	24,0	22,4	22,6	21,3
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	24,4	21,3	11,8	13,8	17,4	17,5
Certificat ou diplôme d'études collégiales	11,2	15,3	10,4	19,2	10,8	17,3
Certificat ou diplôme d'études universitaires	14,3	22,8	14,4	25,9	14,3	24,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

Peu importe la catégorie d'âge, le niveau de scolarité demeure moins élevé parmi la population avec incapacité que parmi celle sans incapacité. De fait, 27 % des personnes avec incapacité de 15 à 64 ans ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires comparativement à 16 % de celles sans incapacité du même âge. Il en est de même parmi la population de 65 ans et plus où près de la moitié des personnes avec incapacité (46 %) n'ont pas de diplôme d'études secondaires comparé à 38 % des personnes sans incapacité (tableau 5). De plus, peu importe le groupe d'âge, proportionnellement moins de personnes avec incapacité que de personnes sans incapacité détiennent un diplôme d'études universitaires (17 % c. 26 % pour les 15 à 64 ans et 11 % c. 17 % pour les 65 ans et plus).

Tableau 5

Plus haut niveau de scolarité atteint selon l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2012

	15 à 64 ans		65 ans et plus		15 ans et plus	
	Avec incapacité	Sans incapacité	Avec incapacité	Sans incapacité	Avec incapacité	Sans incapacité
	%					
Sans diplôme d'études secondaires	27,1	16,4	45,8	38,2	34,9	19,5
Diplôme d'études secondaires	22,1	20,9	23,3	23,8	22,6	21,3
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	21,4	18,4	11,9	12,5	17,4	17,5
Certificat ou diplôme d'études collégiales	12,9	18,7	7,7	8,6	10,8	17,3
Certificat ou diplôme d'études universitaires	16,5	25,6	11,3	16,9	14,3	24,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

Le niveau de scolarité varie aussi selon la gravité de l'incapacité. Près du quart (23 %) des personnes ayant une incapacité légère n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Ce pourcentage grimpe à 40 % lorsque l'incapacité est modérée, à 36 % pour l'incapacité grave et à 45 % lorsque l'incapacité est très grave (données non présentées).

Finalement, le niveau de scolarité est lié également au type d'incapacité. Notons principalement que les personnes ayant une incapacité liée à la vision (45 % c. 33 % des personnes n'ayant pas ce type d'incapacité), à la dextérité (43 % c. 33 % des personnes n'ayant pas ce type d'incapacité), aux troubles d'apprentissage (47 % c. 32 % des personnes n'ayant pas ce type d'incapacité), aux troubles de mémoire (43 % c. 33 % des personnes n'ayant pas ce type d'incapacité) et à la mobilité (39 % c. 29 % des personnes n'ayant pas ce type d'incapacité) sont celles qui sont les plus nombreuses, en proportion, à ne pas avoir de diplôme d'études secondaires (tableau 6).

Tableau 6

Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires selon le type d'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Ayant ce type d'incapacité	N'ayant pas ce type d'incapacité
	%	
Vision	44,9	32,8
Audition	35,9	34,4
Mobilité	39,2	29,2
Flexibilité	36,6	32,1
Dextérité	43,4	32,6
Douleur	32,5	39,3
Apprentissage	46,8	32,3
Psychologique	33,8	35,2
Mémoire	43,1	33,4

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. L'analyse compare les personnes avec un type d'incapacité donné (ex. : incapacité liée à la vision) avec les personnes ne présentant pas ce type d'incapacité (ex. : une personne avec toute autre incapacité que celle liée à la vision).

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

REVENU PERSONNEL

>>> *Les personnes avec incapacité ont un revenu personnel inférieur à celui des personnes sans incapacité*

En général, le revenu personnel des personnes avec incapacité du Québec est inférieur à celui des personnes sans incapacité. En effet, 37 % de la population de 15 ans et plus avec incapacité ont déclaré un revenu annuel inférieur à 15 000 \$ pour l'année 2010 comparativement à 29 % des personnes sans incapacité (tableau 7). À l'opposé, seulement 11 % des personnes avec incapacité ont un revenu annuel de 50 000 \$ ou plus en comparaison de 23 % des personnes sans incapacité.

>>> *42 % des femmes avec incapacité et près de la moitié des personnes avec incapacité de 15 à 64 ans ont un revenu inférieur à 15 000 \$*

L'écart de revenu entre les personnes avec et sans incapacité est observé chez les deux sexes, mais est davantage marqué chez les femmes. En effet, 30 % des hommes et 42 % des femmes avec incapacité ont déclaré des revenus personnels inférieurs à 15 000 \$ alors que seuls 25 % des hommes et 32 % des femmes sans incapacité ont déclaré le même revenu (tableau 7).

L'écart de revenu entre les personnes avec et sans incapacité est plus marqué chez les 15 à 64 ans que chez leurs aînés. On observe que près de la moitié (48 %) des 15 à 64 ans avec incapacité ont gagné moins de 15 000 \$ comparé à 30 % des personnes sans incapacité du même âge et à 22 % des personnes âgées de 65 ans avec incapacité. De plus, chez les personnes de 65 ans et plus, il n'y a pas d'écart significatif pour cette catégorie de revenu : qu'elles aient ou non une incapacité, près du quart ont un revenu inférieur à 15 000 \$.

En parallèle, peu importe leur âge, les personnes avec incapacité sont moins nombreuses, en proportion, à avoir des revenus de 50 000 \$ et plus que les personnes sans incapacité. En effet, chez les personnes avec incapacité, 13 % des personnes de 15 à 64 ans et 7 % des personnes de 65 ans et plus ont ce niveau de revenu comparativement à 25 % et 13 % chez les personnes sans incapacité.

La proportion de personnes avec incapacité ayant déclaré un revenu inférieur à 15 000 \$ croît avec la gravité de l'incapacité. Elle se situe au tiers (32 %) lorsque l'incapacité est légère, à 29 % lorsqu'elle est modérée, à 38 % quand l'incapacité est grave et grimpe à près de la moitié (46 %) lorsque l'incapacité est très grave (données non présentées).

Tableau 7

Revenu personnel total en 2010 selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2012

	Moins de 15 000 \$	15 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ ou plus	Total
	%				
Ensemble					
Avec incapacité	36,7	34,6	18,0	10,7	100,0
Sans incapacité	28,9	23,6	24,7	22,8	100,0
Sexe					
Hommes					
Avec incapacité	29,9	30,4	23,2	16,4	100,0
Sans incapacité	25,0	20,7	24,9	29,4	100,0
Femmes					
Avec incapacité	42,3	38,0	13,6	6,0	100,0
Sans incapacité	32,9	26,5	24,5	16,2	100,0
Âge					
15 à 64 ans					
Avec incapacité	47,5	22,8	16,7	13,1	100,0
Sans incapacité	29,9	20,3	25,4	24,5	100,0
65 ans et plus					
Avec incapacité	21,6	51,3	19,7	7,4	100,0
Sans incapacité	23,3	43,7	20,5	12,6	100,0

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

NIVEAU DE REVENU DU MÉNAGE

»» *Les personnes avec incapacité, davantage les femmes et les personnes de 15 à 64 ans, appartiennent plus souvent à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que les personnes sans incapacité*

En 2012, selon l'ECL, 17 % des personnes avec incapacité du Québec font partie d'un ménage dont le revenu total est inférieur au seuil de faible revenu (tableau 8). Cette proportion, qui représente 102 650 personnes, est supérieure à celle observée chez les personnes sans incapacité, soit 12 %. Cet écart significatif entre les personnes avec et sans incapacité s'observe chez les hommes (15 % c. 12 %) et chez les femmes (18 % c. 12 %) et est présent autant chez les personnes de 15 à 64 ans (21 % c. 13 %) que chez celles de 65 ans et plus (11 % c. 7 %).

Aussi, une différence substantielle subsiste entre les groupes d'âge quant au niveau de revenu du ménage. Qu'elles aient ou non une incapacité, les personnes de 65 ans et plus sont celles qui appartiennent le moins, en proportion, à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu (respectivement 11 % et 7 % comparativement à 21 % et 13 % chez les 15 à 64 ans). Ainsi, parmi la population avec incapacité, les personnes de 15 à 64 ans et les femmes sont les plus touchées par la pauvreté : en effet, 18 % des femmes et 21 % des 15 à 64 ans, soit près d'une personne sur cinq dans les deux cas, vivent dans un ménage sous le seuil de faible revenu.

Tableau 8

Membre d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2012

	Avec incapacité		Sans incapacité
	Pe	%	%
Ensemble	102 650	16,6	11,8
Sexe			
Hommes	41 360	14,9	11,6
Femmes	61 280	18,1	12,0
Âge			
15 à 64 ans	75 750	21,0	12,6
65 ans et plus	26 900	10,5	7,2

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> *Le niveau de revenu du ménage est associé à la gravité et au type d'incapacité*

La proportion de personnes de 15 ans et plus avec incapacité appartenant à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu varie selon la gravité de l'incapacité. Cette proportion passe de 12 % lorsque l'incapacité est légère à 18 % pour l'incapacité modérée puis diminue légèrement à 15 % lorsque l'incapacité est grave et atteint 22 % chez les personnes ayant une incapacité très grave (données non présentées).

L'analyse tenant compte du type d'incapacité révèle que les personnes qui ont une incapacité liée à l'audition sont moins fréquemment membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que les personnes qui présentent un autre type d'incapacité (15 % c. 17 %) (tableau 9). À l'inverse, les personnes qui ont une incapacité liée à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, à un trouble d'apprentissage, à des troubles émotifs ou psychologiques ou à des troubles de mémoire sont plus susceptibles d'appartenir à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que celles qui n'ont pas ces types d'incapacité. À noter que la proportion la plus élevée s'observe chez les personnes ayant une incapacité liée à des troubles émotifs ou psychologiques alors que 26 % sont membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu comparativement à 13 % chez les personnes ne présentant pas ce type d'incapacité.

Tableau 9

Membre d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu selon le type d'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	Ayant ce type d'incapacité	N'ayant pas ce type d'incapacité
	%	
Vision	16,9	16,5
Audition	14,6	17,0
Mobilité	17,9	15,1
Flexibilité	17,8	15,3
Dextérité	22,6	15,0
Douleur	17,4	15,1
Apprentissage	20,9	15,7
Développement	17,6	16,4
Psychologique	26,2	13,4
Mémoire	20,4	15,9

1. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. L'analyse compare les personnes avec un type d'incapacité donné (ex. : incapacité liée à la vision) avec les personnes ne présentant pas ce type d'incapacité (ex. : une personne avec toute autre incapacité que celle liée à la vision).

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

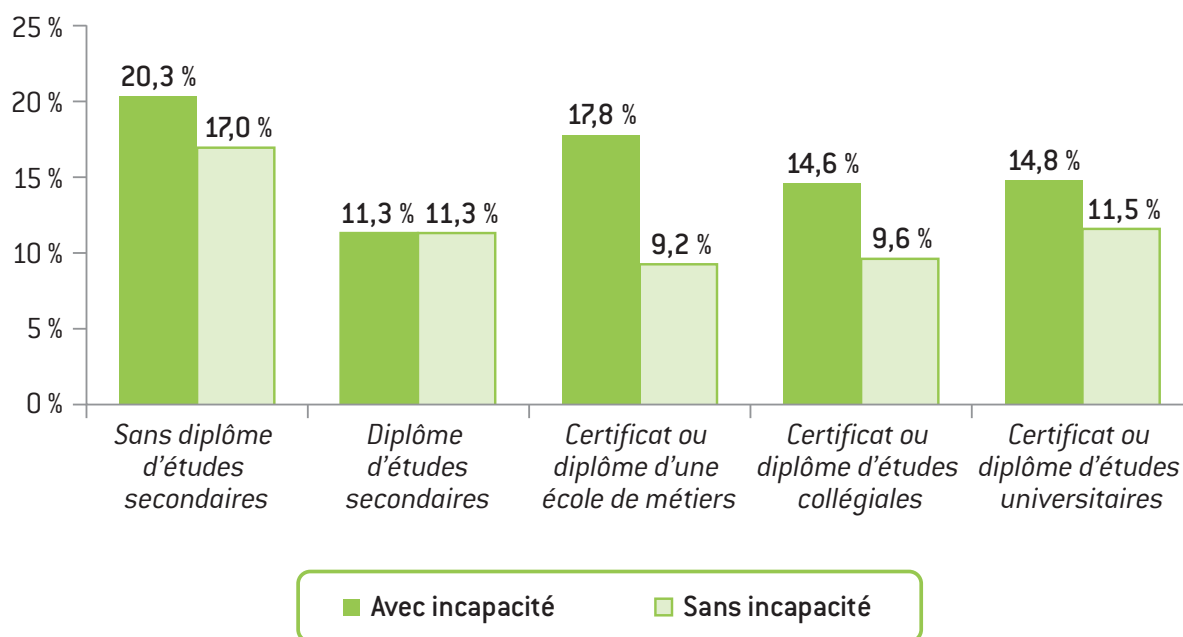
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> L'appartenance à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu est associée au niveau de scolarité des personnes avec et sans incapacité

Le fait d'appartenir à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu est associé au niveau de scolarité chez les personnes avec et sans incapacité. Ainsi, les personnes qui sont sans diplôme d'études secondaires sont, en proportion, les plus nombreuses à être membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu, et ce, autant parmi la population avec incapacité (20 %) que sans incapacité (17 %) (figure 1). En comparaison, cette proportion est respectivement de 15 % et de 12 % chez les personnes avec et sans incapacité ayant un certificat ou un diplôme d'études universitaires. Étonnamment, parmi la population avec incapacité, la plus faible proportion de personnes vivant dans un ménage à faible revenu s'observe parmi la population qui détient au plus un diplôme d'études secondaires (11 %). Enfin, pour la plupart des niveaux de scolarité, les personnes avec incapacité sont significativement plus nombreuses, en proportion, à appartenir à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que les personnes sans incapacité.

Figure 1

Membre d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu selon le plus haut niveau de scolarité atteint, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2012



Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

SOURCE DE REVENUS

>>> Près des trois quarts des personnes avec incapacité touchent des prestations d'invalidité, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, une prestation d'une assurance invalidité ou une pension d'invalidité pour combattant

Selon l'enquête, au Québec, en 2012, 74 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité reçoivent des prestations d'invalidité, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, une prestation d'une assurance invalidité ou une pension d'invalidité pour combattant (tableau 10). Il s'agit d'ailleurs de la source de revenus la plus fréquente pour les personnes avec incapacité. De plus, le quart des personnes avec incapacité ont touché un salaire ou un traitement et 6 % un revenu lié au travail autonome¹. Comparativement aux femmes, une proportion supérieure d'hommes a touché un salaire ou un traitement (26 % c. 24 %), un revenu par le biais du travail autonome (7 % c. 5 %) ou une indemnité d'accident de travail (13 % c. 2,4 %). Les hommes et les femmes avec incapacité ne se distinguent cependant pas significativement pour ce qui est des autres sources de revenus (données non présentées).

Au Québec, 14 % des personnes avec incapacité de 15 ans et plus reçoivent une prestation d'assistance sociale (tableau 10). Cette proportion est plus élevée chez les 15 à 34 ans (27 %) et les 35 à 64 ans (22 %) que chez les 65 ans et plus (1,8 %) (données non présentées). De plus, la proportion de personnes recevant une prestation d'assistance sociale passe de 6 % chez les personnes ayant une incapacité légère à 23 % chez celles dont l'incapacité est très grave. Des différences existent aussi selon le type d'incapacité. Notons particulièrement que 64 % des personnes ayant un trouble du développement, 27 % des personnes ayant un trouble psychologique et 24 % des personnes ayant une incapacité liée à la dextérité reçoivent une prestation d'assistance sociale (données non présentées).

¹ Le taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité est de 39 % comparativement à 72 % chez les personnes sans incapacité. Voir le document *Activité sur le marché du travail* de la même collection disponible sur le site Web de l'Office à l'adresse www.ophq.gouv.qc.ca/publications/statistiques.html.

Tableau 10

Source de revenu personnel¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2012

	%
Salaires et traitements	24,7
Revenu d'un travail autonome	6,0
Indemnités d'accidents de travail	7,0
Régime d'assurance-accident pour véhicule moteur	2,4
Prestations d'assistance sociale	14,3
Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (invalidité ou pension), prestations d'un régime privé d'assurance invalidité, pension d'invalidité pour combattant	73,7
Prestations d'assurance-emploi ou Régime québécois d'assurance parentale	5,3

1. Une même personne peut avoir plusieurs sources de revenus.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

CONCLUSION

Ce document présente les caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes de 15 ans et plus avec incapacité au Québec. Les données de l'ECI font ressortir que, en proportion, les personnes avec incapacité comptent plus de femmes et surtout plus de personnes âgées de 65 ans et plus que la population sans incapacité. Elles permettent aussi de constater que, comparativement aux personnes sans incapacité, les personnes avec incapacité ont généralement un niveau de scolarité moins élevé, un revenu personnel inférieur et appartiennent plus fréquemment à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu. Finalement, le rapport fait ressortir qu'une majorité des personnes avec incapacité touchent des prestations d'invalidité, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec ou une prestation d'une assurance invalidité.

À PROPOS DE L'ECI DE 2012

Les données présentées dans cette publication proviennent de l'ECI de 2012 réalisée par Statistique Canada. L'ECI vise les adultes dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé de longue durée. En plus de fournir des données sur les caractéristiques de l'incapacité, l'ECI permet de décrire le profil sociodémographique et économique de la population avec incapacité ainsi que leur utilisation d'aides techniques. Elle permet aussi de dresser un portrait de plusieurs domaines de leur participation sociale tels que la réalisation des activités de la vie quotidienne, les déplacements, l'habitation, l'éducation et l'emploi.

Population visée

La population visée par l'ECI se compose de tous les adultes âgés de 15 ans ou plus vivant en ménage privé et résidant au Canada au moment du recensement de 2011. Les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations et celles vivant dans des logements collectifs sont exclues de cette population. Les données doivent donc être interprétées en conséquence, en particulier celles pour les groupes plus âgés.

Méthodologie

L'ECI est une enquête réalisée à partir d'un échantillon de l'*Enquête nationale sur les ménages* de 2011. Cet échantillon a été sélectionné à l'aide de deux questions filtres. Les personnes répondant « oui » à l'une ou l'autre de ces deux questions filtres étaient automatiquement invitées à participer à l'ECI. Ensuite, dans le cadre de l'ECI, une série de questions permettait d'identifier la population avec incapacité et de déterminer le type et la gravité de leurs incapacités. L'échantillon final pour le Québec est de 4 254 personnes.

Types d'incapacité

L'ECI distingue les dix types d'incapacité suivants: 1) vision; 2) audition; 3) mobilité; 4) flexibilité; 5) dextérité; 6) douleur; 7) apprentissage; 8) développement; 9) psychologique; 10) mémoire. (Voir page 21)

Gravité de l'incapacité

Un indice mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en se fondant sur les réponses aux questions de l'ECI. Des points ont été accordés en tenant compte du niveau de difficulté lié à l'incapacité et de la fréquence des limitations d'activités. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. Le résultat final est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Quatre catégories de gravité ont été définies : légère, modérée, grave ou très grave.

Comparaison avec d'autres enquêtes

En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI ne peuvent pas être comparées à celles d'enquêtes antérieures sur l'incapacité comme *l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités* de 2006 et de 2001 et *l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*.

Pour plus d'information au sujet de la comparabilité de l'ECI avec d'autres enquêtes, consulter la page Web *L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012 et l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006* à l'adresse www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3251_D6_T9_V1-fra.htm et le document intitulé *L'Enquête québécoise sur l'incapacité, le vieillissement et les maladies chroniques et l'Enquête canadienne sur l'incapacité : comment expliquer des taux d'incapacité aussi différents entre ces deux enquêtes ?* à l'adresse www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes__analyses_et_rapports/EQLAV_et_ECI_explication_differences_prevalence_2015.pdf.

Pour plus d'information concernant l'ECI, consultez le document intitulé *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012 : guide des concepts et méthodes* disponible sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca/pub/89-654-x/89-654-x2014001-fra.htm.

TYPES D'INCAPACITÉ

Vision

Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Audition

Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mobilité

Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Flexibilité

Difficulté à se pencher ou à tendre les bras ce qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Dextérité

Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Douleur

Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Apprentissage

Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les répondants qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limités dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérés comme ayant cette incapacité.

Développement

Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclaré.

Psychologique

Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mémoire

Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans ses activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Indéterminée

Tout autre problème de santé ou condition que les dix types spécifiques d'incapacité évalués par l'ECl qui limite les activités quotidiennes. Par définition, les personnes ayant une incapacité de type indéterminé ne présentent pas plusieurs types d'incapacité.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015a). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 1): enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec et sans incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 135 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015b). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 1 – Errata): enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec et sans incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 20 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015c). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 2): enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 533 p.

STATISTIQUE CANADA (2011). *Enquête canadienne sur l'incapacité: questionnaire*, [En ligne], mis à jour le 14 septembre 2012. [www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/instrument/3251_Q3_V1-fra.pdf].

Ce document fait partie d'une collection de 8 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec. Cette collection est réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012. Les volumes de cette collection sont :

- Volume 1 - Prévalence et caractéristiques de l'incapacité
- Volume 2 - Caractéristiques sociodémographiques et économiques
- Volume 3 - Utilisation d'aides techniques et consommation de médicaments prescrits
- Volume 4 - Habitation et besoins en aménagements spéciaux du logement
- Volume 5 - Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne
- Volume 6 - Déplacements et transport
- Volume 7 - Scolarisation
- Volume 8 - Activité sur le marché du travail